



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Mars 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
18/03/2013

Date d'affichage
27/03/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 13

L'an deux mille treize
Le lundi vingt cinq mars
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, DAVAINÉ Didier, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine, TREUPEL Christelle.

Absent : LE BESCOND François.

Secrétaire de Séance : RAISON Georges

COMPTE DE GESTION 2012 DE LA COMMUNE

Madame Christine TIMON donne connaissance à l'assemblée du compte de gestion 2012 de la commune.

Après délibération, ce compte de gestion 2012 pour la Commune est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2013-3-16

Objet :
**Compte de gestion 2012
de la commune**

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Mars 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation

18/03/2013

Date d'affichage

27/03/2013

Nombre de conseillers

En exercice	14
Présents	12
Votants	12

L'an deux mille treize

Le lundi vingt cinq mars

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, DAVAINÉ Didier, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine, TREUPEL Christelle.

Absent : LE BESCOND François.

Secrétaire de Séance : RAISON Georges

COMPTE ADMINISTRATIF 2012 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal élit Monsieur Georges RAISON Président du Conseil Municipal pour la délibération concernant le compte administratif 2012 de la Commune de PLÉHÉDEL.

Le compte administratif 2012 de la Commune, arrêté par Monsieur Yvon LE PUT, Maire se présente de la façon suivante :

- Section de fonctionnement :

- Dépenses : 808 381.07 €
- Recettes : 1 157 311.58 €

Soit un excédent de : 348 930.51 €

- Section d'investissement :

- Dépenses : 415 012.22 €
- Recettes : 347 954.13 €

Soit un déficit de : 67 058.09 €

- Restes à réaliser en investissement :

- Dépenses : 233 030.53 €
- Recettes : 0 €

Soit un déficit en restes à réaliser de : 233 030.53 €

Ce compte administratif pour la Commune, exercice 2012 est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2013-3-17

Objet :

**Compte administratif 2012
de la commune**

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Mars 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation

18/03/2013

Date d'affichage

27/03/2013

Nombre de conseillers

En exercice 14

Présents 13

Votants 13

Délibération n° 2013-3-18

Objet :

**Affectation du résultat de
fonctionnement 2012
Commune**

L'an deux mille treize

Le lundi vingt cinq mars

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, DAVAINÉ Didier, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine, TREUPEL Christelle.

Absent : LE BESCOND François.

Secrétaire de Séance : RAISON Georges

**AFFECTATION DU RESULTAT DE
FONCTIONNEMENT 2012
DE LA COMMUNE ET DE
L'ASSAINISSEMENT**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012 pour la Commune, le Conseil Municipal,

- considérant le budget communal,
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012,
- constatant que le compte administratif communal fait apparaître un excédent de fonctionnement de **348 930.51 €**,
- décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
 - affectation à la section d'investissement au compte 1068 de **247 681.37 €**
 - reprise à la section de fonctionnement du budget primitif de 2012 du solde soit **101 249.14 €**

D'autre part,

- considérant que la compétence assainissement collectif a été transférée à la Communauté de Communes Paimpol-Goëlo au 1^{er} Janvier 2013,
- statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2012 du budget assainissement,
- décide la reprise du résultat d'exploitation de **22 922.68 €** à l'article 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2013 de la commune et du déficit d'investissement de **184 546.97 €** à l'article 001 de la section d'investissement du budget primitif 2013 de la commune.

Ces décisions sont approuvées à l'unanimité.

Le Maire
Yvon LE PUT



Département
des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Mars 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
18/03/2013

Date d'affichage
27/03/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 13

Délibération n° 2013-3-19

Objet :

**Vote du taux des taxes
pour 2013**

L'an deux mille treize
Le lundi vingt cinq mars
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en
séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT,
Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS
Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR
Yvon, LE CALVEZ Michel, DAVAINÉ Didier, RIVOAL-LOYARD
Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON
Catherine, TREUPEL Christelle.

Absent : LE BESCOND François.

Secrétaire de Séance : RAISON Georges

VOTE DU TAUX DES TAXES POUR 2012

Le Conseil Municipal, après avoir entendu son Président,

- après avoir fixé le montant du produit attendu pour 2013
- décide de maintenir comme suit les taux des taxes pour
l'année 2013

- ❖ Taxe d'habitation : 18.34 %
- ❖ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20.59 %
- ❖ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 75.95 %

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Le Maire
Yvon LE PUT

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le 27/03/2013



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Mars 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
18/03/2013

Date d'affichage
27/03/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 13

L'an deux mille treize
Le lundi vingt cinq mars
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, DAVAINÉ Didier, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine, TREUPEL Christelle.

Absent : LE BESCOND François.

Secrétaire de Séance : RAISON Georges

BUDGET PRIMITIF 2013 DE LA COMMUNE

Le budget primitif de l'exercice 2013 proposé par Monsieur le Maire, Yvon LE PUT, pour la Commune se présente de la façon suivante :

- Section de fonctionnement :

Equilibre entre les dépenses et les recettes à **1 079 709.82 €**

- Section d'investissement :

Equilibre entre les dépenses et les recettes à **831 494.82 €**

Soit un budget global pour la Commune équilibré
entre les recettes et les dépenses à **1 911 204.64 €**

Ce budget primitif de l'exercice 2013 pour la Commune est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2013-3-20

Objet :
**Budget primitif 2013
de la commune**

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Mars 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
18/03/2013

Date d'affichage
27/03/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 13

L'an deux mille treize
Le lundi vingt cinq mars
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, DAVAINÉ Didier, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine, TREUPEL Christelle.

Absent : LE BESCOND François.

Secrétaire de Séance : RAISON Georges

AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS

Les subventions versées au Syndicat Départemental d'Electricité (SDE) dans le cadre de travaux sur l'éclairage public sont amortissables sur 15 ans. Une somme de 11 360.24 €uros est à amortir sur 15 ans, soit 737.35 €uros pour 2013. C'est une opération d'ordre avec une inscription de cette somme en recettes d'investissement à l'article 28041582 et en dépenses de fonctionnement à l'article 6811.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2013-3-21

Objet :
**Amortissement des
Subventions versées**

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
de Saint-Brieuc

Séance du 25 Mars 2013

**Commune de
PLÉHÉDEL**

Date de convocation
18/03/2013

Date d'affichage
27/03/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 13

L'an deux mille treize
Le lundi vingt cinq mars
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, DAVAINÉ Didier, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine, TREUPEL Christelle.

Absent : LE BESCOND François.

Secrétaire de Séance : RAISON Georges

COMPTE DE GESTION 2012
DE L'ASSAINISSEMENT

Madame Christine TIMON donne connaissance à l'assemblée du compte de gestion 2012 de l'assainissement.

Après délibération, ce compte de gestion 2012 pour le service assainissement est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2013-3-22

Objet :
**Compte de gestion 2012
de l'assainissement**

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Mars 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
18/03/2013

Date d'affichage
27/03/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 12
Votants 12

L'an deux mille treize
Le lundi vingt cinq mars
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, DAVAINÉ Didier, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine, TREUPEL Christelle.

Absent : LE BESCOND François.

Secrétaire de Séance : RAISON Georges

COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal élit Monsieur Georges RAISON Président du Conseil Municipal pour la délibération concernant le compte administratif 2012 de l'assainissement.

Le compte administratif 2012 pour le service assainissement de PLÉHÉDEL, arrêté par Monsieur Yvon LE PUT, Maire se présente de la façon suivante :

- **Section d'exploitation :**
 - Dépenses : 19 902.83 €
 - Recettes : 42 825.51 €
 - Soit un excédent de : 22 922.68 €**

- **Section d'investissement :**
 - Dépenses : 330 008.73 €
 - Recettes : 145 461.76 €
 - Soit un déficit de : 184 546.97 €**

Ce compte administratif pour l'assainissement, exercice 2012 est approuvé à l'unanimité.

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
de Saint-Brieuc

Séance du 25 Mars 2013

**Commune de
PLÉHÉDEL**

Date de convocation

18/03/2013

Date d'affichage

27/03/2013

Nombre de conseillers

En exercice	14
Présents	13
Votants	13

L'an deux mille treize

Le lundi vingt cinq mars

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, DAVAINÉ Didier, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine, TREUPEL Christelle.

Absent : LE BESCOND François.

Secrétaire de Séance : RAISON Georges

**REMPLACEMENT DU MOTEUR DE
TINTEMENT DE LA CLOCHE 4**

Suite à la coupure d'électricité de la semaine 11, le moteur de tintement de la cloche N°4 de l'église est hors d'usage. L'entreprise BODET qui est chargée de la maintenance de ce matériel a établi un devis de remplacement pour un montant de 1 143.38 €TTC. Une déclaration a par ailleurs été effectuée auprès de l'assurance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au remplacement du moteur défectueux.

Délibération n° 2013-3-24

Objet :

**Remplacement du moteur
De la cloche N°4**

Le Maire
Yvon LE PUT